DÉCOUVREZ LE CERTIFICAT DE PRATIQUE PROFESSIONNELLE EN *Agriculture Biologique*

DEMANDEUR D'EMPLOI,
VOUS AVEZ UN PROJET AGRICOLE BIO ?

• AGROBIO PÉRIGORD •
Les Agriculteurs BIO de Dordogne

Exemples de thèmes ABORDÉS PENDANT LA FORMATION

- **Ecologie** des systèmes cultivés,
- **Stage pratique** en entreprise :
  Maraîchage, grandes cultures, élevage, accueil en ferme pédagogique…
- **Conduite de production** végétale et animale en bio,
- **Transformation** et **commercialisation** en circuits courts,
- **Cadre réglementaire** de l'Agriculture Biologique,
- Et autres thèmes utiles à votre projet.

CONTACT

AGROBIO PERIGORD
7, impasse de la Truffe
24430 COURSAC
Tél. 05 53 35 88 18
contact@agrobioperigord.fr
www.agrobioperigord.fr

• AGROBIO PÉRIGORD •
Les Agriculteurs BIO de Dordogne

Personne à contacter
Camille Gallineau
06 37 52 99 39
c.gallineau@agrobioperigord.fr

Acquérir de l'expérience en situation
VIA UN DISPOSITIF **PRIS EN CHARGE PAR PÔLE EMPLOI**

399H DE PRATIQUE SUR UNE FERME

Le Certificat de Pratique Professionnelle en Agriculture Biologique (CPP-AB) est une formation destiné aux demandeurs d'emploi ayant un projet d'installation en agriculture biologique.
Celle-ci vous permet de bénéficier d'une première expérience sur une ferme bio aux côtés d'un référent professionnel, avec lequel vous avez déterminé des objectifs personnalisés.

AgroBio Périgord, association de développement de l'agriculture biologique en Dordogne depuis 1989, vous accompagne dans la construction de cette formation et la définition de vos objectifs. En tant qu'organisme agréé par Pôle Emploi, ce dispositif, dont les détails sont consultables sur la plateforme Aquitaine Cap Métiers, peut être pris en charge par Pôle emploi dans le cadre du conseil en évolution professionnelle.

Une formation modulable
AUX OBJECTIFS PERSONNALISÉS

Le déroulement du CPP-AB comporte plusieurs étapes :

Naissance de l'idée

CPP-AB 399h

Etape 1
Présentation du projet à Pôle Emploi et AgroBio Périgord

Etape 2
Recherche d'un (ou de deux) référent(s) professionnel(s)

Etape 3
Dépôt de la demande de financement

Etape 4
Si le financement est accepté, définition du Contrat d'Objectifs et des conventions

Etape 5
Bilan à mi-parcours

Fin
Bilan final et remise d'une attestation de fin de formation

Ce dispositif, construit avec AgroBio Périgord et le(s) référent(s) professionnel(s) à partir de votre projet, est modulable en fonction de votre situation.
La période de 399h est flexible et peut ainsi être effectuée en plusieurs fois, sur une ou deux fermes, à temps hebdomadaire plein (35h) ou partiel.